

**DECISION PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION CONCERNANT LA
MANIFESTATION « MOISSAC : FRUITS ET SAVEURS » 2025**

Adm N° 2025 - 04

Le Maire de MOISSAC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,26°

Vu la délibération en date du 23 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal a confié à Monsieur le Maire par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 19 mai 2022, par laquelle le Conseil Municipal a confié à Monsieur le Maire par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Commune de Moissac organise la manifestation annuelle Moissac Fruits et Saveurs sur l'esplanade de l'Uvarium du 12 au 14 septembre 2025.

Cet événement grand public est ouvert aux professionnels des secteurs agricoles de tout le département et la région ainsi qu'aux producteurs labellisés par les Sites Remarquables du Goût.

DECIDE

ARTICLE 1 – OBJET

- D'organiser la manifestation « Moissac : Fruits et Saveurs » 2025
- De solliciter une aide financière selon le plan de financement prévisionnel suivant :

BUDGET DU SERVICE « CULTURE ET FESTIVITES »

CHARGES (TTC)	
INTITULÉ DE LA LIGNE	BP 2025
611 CONTRATS ARTISTIQUES	15 000,00 €
611 PRESTATIONS DE SERVICE	5 500,00 €
611 FRAIS HEBERGEMENT	700,00 €
611 FRAIS RESTAURATION	2 000,00 €
611 SECURITE	3 300,00 €
65 SACEM	500,00 €
6135 CHAPITEAUX TENTES ET STRUCTURES	10 000,00 €
6135 FRAIS TECHNIQUE	3 300,00 €
TOTAL DES CHARGES	40 300,00 €

PRODUITS (TTC)	
INTITULÉ DE LA LIGNE	BP 2025
SUBVENTION REGION	2 000,00 €
SUBVENTION DEPARTEMENT	6 000,00 €
CHAMBRE AGRICULTURE	500,00 €
SUBVENTION BANQUE	4 500,00 €
AUTRES PARTENARIATS	7 800,00 €
EMPLACEMENTS EXPOSANTS	4 000,00 €
APPORTS PROPRES	15 500,00€
TOTAL DES CHARGES	40 300,00€

ARTICLE 2- FORMALITE

La présente décision sera publiée selon les conditions de forme fixées par les textes en vigueur.

ARTICLE 3- APPLICATION

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 06 janvier 2025

Le Maire,

Romain LOPEZ

The image shows a blue circular official stamp of the Mairie de Moissac, Tarn-et-Garonne. The stamp features a central coat of arms and the text 'MAIRIE DE MOISSAC' and 'TARN-ET-GARONNE'. A large, fluid black ink signature is written over the stamp. Below the signature, the name 'Romain LOPEZ' is printed in black capital letters.